

Ecrit par le 18 mai 2026

Le parking de l'île Piot va se couvrir d'ombrières photovoltaïques



[La CNR \(Compagnie nationale du Rhône\)](#) vient de lancer le chantier d'aménagement d'un parc d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'île Piot à la Barthelasse. Mené en partenariat avec la ville d'Avignon, le Grand Avignon et les services de l'Etat ce projet présente la particularité de multiplier les contraintes et les intervenants. Il aura donc fallu faire preuve de beaucoup de concertation pour arriver à le concrétiser.

« Ce projet n'a pas été des plus simples car ce n'est pas qu'un simple parc photovoltaïque », reconnaît Cécile Helle, maire d'Avignon. Il faut dire qu'entre les contraintes liées aux risques inondations et la proximité de nombreux monuments classés au patrimoine mondiale de l'Unesco les obstacles ne manquaient pas pour ce dossier initié depuis 2014.

Pour autant, d'ici l'été 2022, 4 600 panneaux photovoltaïques vont être installés sur 1ha sur des ombrières situées sur les véhicules en stationnement dans ce parking relais gratuit qui appartenait aux Angles il y a quelques années encore avant de le céder à la cité des papes. Ces aménagements, représentant une puissance installée de 2 Mwc pour un investissement de 4M€, vont permettre de produire annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 1 250 habitants.

Ecrit par le 18 mai 2026

« De quoi aussi permettre au Grand Avignon de répondre à ses orientations stratégiques et opérationnelles inscrites depuis 2020 dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de l'agglomération », se félicite Joël Guin, le président de la Communauté de communes du Grand Avignon.

Un projet qui a pris du temps

« C'est un projet qui a pris du temps, confirme Elisabeth Ayrault, présidente directrice générale de la CNR, mais il représente ce que nous savons faire. Le Rhône c'est la conciliation car il faut prendre en compte toutes les parties prenantes : les utilisateurs du fleuve, l'énergie, les riverains, le patrimoine... »

Ainsi, même si la patronne de la CNR, 1^{er} producteur français d'électricité 100% renouvelable (eau, vent, soleil), a déjà inauguré en 2018 un parc photovoltaïque à Avignon dans la zone de Courtine (6 M€ d'investissement pour un parc de 18 500 panneaux pour une capacité de production équivalente à la consommation de 3 750 habitants), ce nouveau « projet précurseur est emblématique car il se situe dans une zone patrimoniale forte ».

« Il n'est effectivement pas facile d'introduire un équipement industriel dans un périmètre classé, constate Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse. Il a fallu concilier des points de vue complètement opposés car ce projet était pris dans l'entremêlement de tous les obstacles. »

La proximité du centre historique, juste en face du parking, est en grande partie responsable de ces difficultés. « Il est plus facile d'installer ce genre d'aménagement en plein désert ou sur des friches agricoles », ironise le préfet.

Pour faire émerger le projet, la CNR a donc dû travailler en étroite concertation avec les services de l'Etat, dont l'Architecte des Bâtiments de France, à la meilleure intégration paysagère possible de l'installation.

Ecrit par le 18 mai 2026



Jean-François Carencu, président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) venu spécialement pour ce lancement, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, Joël Guin, président du Grand Avignon, Cécile Helle, maire d'Avignon et Elisabeth Ayrault, présidente directrice générale de la CNR.

Intégration paysagère

Dans cette optique, des végétaux couvre-sol et des arbustes tolérant la mi-ombre seront plantés au pied des structures, avec une fonctionnalité paysagère mais aussi environnementale. Entre les ombrières, d'autres plantations reprendront le langage des haies brise-vent agricoles de l'île de la Barthelasse, alternant arbres-tiges et cépées. Des espèces locales majoritairement endémiques seront privilégiées avec une certaine proportion de végétaux persistants pour étoffer et agrémenter les haies en toute saison. Ces plantations représentent un surcoût de 500 000€ sur l'investissement total.

« Avignon va devenir un modèle alors que la CNR démontre sa capacité à concevoir un projet en zone patrimoniale », poursuit le préfet.

« Il est plus que jamais nécessaire que les collectivités se mobilisent pour porter ce type d'aménagement », insiste la maire d'Avignon qui souhaite porter un projet équivalent « d'intégration paysagère au parking des Italiens. »

Ecrit par le 18 mai 2026



Outre le parc d'Avignon-Courtine inauguré en 2018 (voir photo ci-dessus), la CNR dispose également de trois centrales hydroélectriques et un parc éolien à Bollène ainsi que plusieurs centrales photovoltaïques en fonctionnement : Bollène toiture (depuis 2008), Bollène sol (2011 et 2019) et Caderousse (2020). Dans l'Hexagone, la CNR recense 33 centrales photovoltaïques pour une puissance totale installée de 113,4 MW. © Camille Moirenc

Grand Avignon, un programme alimentaire territorial pour maintenir une agriculture forte et durable

Ecrit par le 18 mai 2026



Le Forum du Pat (Programme alimentaire territorial) vient d'avoir lieu en la présence d'une centaine de participants à l'amphithéâtre de la CCI de Vaucluse à Agroparc. Objectif ? Maintenir une agriculture forte, durable et garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité. Mission ? Rédiger programme et plan d'actions d'ici janvier 2022.

Ils sont venus nombreux assister à ce forum tenu fin juin : institutions, agriculteurs, commerçants, associations, entreprises de transformation - à vrai dire une centaine- pour évoquer une vision à la fois réaliste et juste des enjeux agricoles et alimentaires de demain. Ils étaient également là pour faire un point d'étape par rapport aux opérations menées depuis 2019, malgré le confinement, pour la mise en œuvre d'espaces agraires dans les quartiers en renouvellement urbain ; la création d'un réseau d'échanges dévolu aux gestionnaires de la restauration scolaire ; des actions de sensibilisation menées sur la transformation des exploitations agricoles... Verdict ? En janvier 2022 la feuille de route devrait être présentée et, avec elle, le planning des actions déjà engagées et à venir.

Écrit par le 18 mai 2026

Grand Avignon : premier forum sur le 'Programme alimentaire territorial'



La Communauté d'agglomération du Grand Avignon a lancé en 2019 le Programme alimentaire territorial (PAT), afin de maintenir une agriculture durable sur son territoire et garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité. L'objectif ? « Renforcer notre système alimentaire territorial en rapprochant les acteurs de la chaîne de la production jusqu'à la consommation. »

Une concrétisation

Le Forum ouvert a eu lieu à l'école hôtelière, sur le campus de la Chambre du commerce et de l'industrie. Son objectif est de réunir l'ensemble des participants aux ateliers de travail mis en place depuis juillet 2020 et l'ensemble des partenaires mobilisés autour du PAT. Le Forum ouvert est pensé comme un véritable de temps de travail pour venir concrétiser les pistes d'actions qui constitueront le futur plan

Ecrit par le 18 mai 2026

d'actions du PAT. Près d'une centaine de participants étaient présents : institutions, agriculteurs, commerçants, associations, entreprises de transformation...

Les prochaines étapes

Certaines actions sont déjà lancées comme la mise en œuvre d'espaces d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain, la mise en place d'un réseau d'échanges des gestionnaires de la restauration scolaire, les actions de sensibilisation sur la transmission des exploitations agricoles... D'autres seront précisées avec les partenaires concernés pour être lancées dès le premier semestre 2022.

Janvier 2022 sera donc le point d'arrivée de ces deux années de travail pour faire émerger le PAT et sera alors surtout le point de départ de la mise en œuvre du programme. « C'est un chantier conséquent que le Grand Avignon a attaqué et les défis à relever sont nombreux. Préserver l'agriculture, permettre à tous l'accès à une alimentation de qualité, renforcer la place des produits locaux dans les circuits de distribution... sont des enjeux qui concernent toutes les échelles d'actions, du plus local jusqu'au global. En matière d'alimentation, beaucoup de choses se jouent à notre échelle. Le Grand Avignon, et tous les acteurs locaux qu'il mobilise autour du PAT, ont la possibilité, grâce à ce programme, de changer notre façon de produire et de nous alimenter. »

L.M.

Le Grand Avignon pose la 1ère pierre du parc relais de Saint-Chamand

Ecrit par le 18 mai 2026



Les travaux du futur Parc Relais du Grand Avignon, situé en plein cœur du quartier de Saint-Chamand, ont débuté en juin 2021. Coût du chantier : 5,5M€, supporté par l'Etat (663 888€), le département de Vaucluse (1 270 081 €), et le foncier à l'€ symbolique de la Ville. Livraison prévue en septembre 2022.

Après la mise en service du tramway en octobre 2019 et du nouveau réseau de bus, le Grand Avignon continue de tracer la voie d'une agglomération où l'on circule mieux et plus propre. La Région Sud-Paca a soutenu financièrement l'agglomération dans son projet global de déplacement, comprenant le premier tronçon du Tram, les Chron'hop et le Parc relais (P+R) de Saint-Chamand.

Le parking-relais de Saint-Chamand sera situé en entrée de ville, au cœur d'un quartier urbain résidentiel, Saint-Chamand, qui compte 2 400 habitants, soit 12 000 habitants/km². Ce quartier est marqué par un fort enclavement, avec la présence d'infrastructures de transports (route de Marseille : RN7 au sud, rocade à l'ouest, voie de chemin de fer au Nord) et d'équipements (commerciaux, publics...). C'est également un quartier en pleine mutation, en phase avec le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Ecrit par le 18 mai 2026



Crédit: Grand Avignon

L'environnement au cœur du projet

Implanté sur un terrain de 5 655 m², cet équipement de 11 mètres de haut s'inscrit dans une optique de développement durable, notamment sur le plan environnemental, esthétique et urbanistique. Plusieurs enjeux : utilisation des énergies renouvelables (non polluantes, traitement des rejets, recyclage, orientation et conception des bâtiments, choix des matériaux...), relations avec le site environnant (circulation, espaces verts). L'esthétique du bâtiment, dont la façade sera réalisée en lamelles métalliques ajourées, s'harmonise avec celle du Centre d'exploitation et de maintenance du tramway (CDEM) situé à proximité.

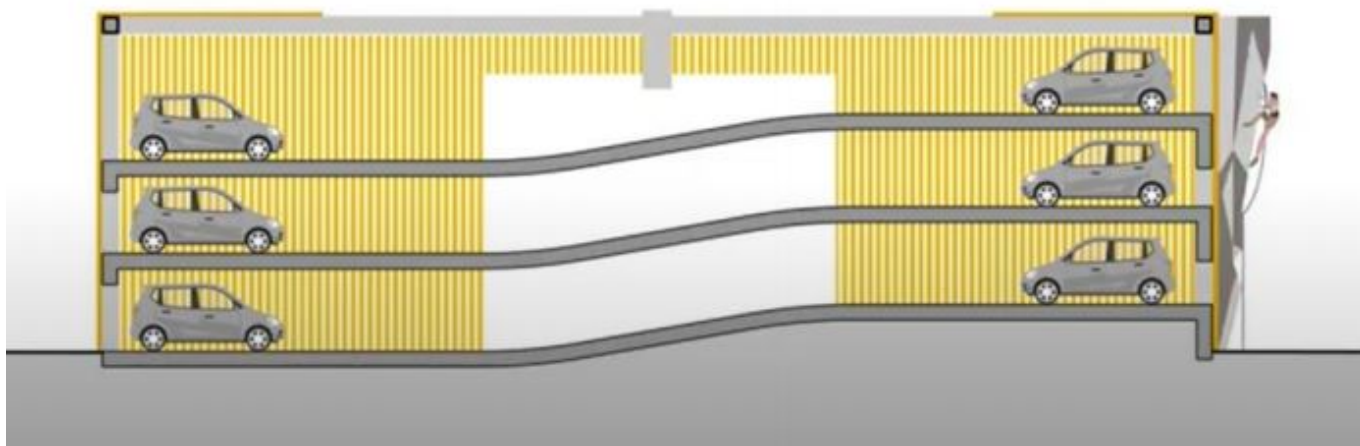
Ecrit par le 18 mai 2026



Crédit: Grand Avignon

Une structure en demi-niveau

Ce nouveau parking-relais comptabilisera 360 places en 6 demi-niveaux, dont 8 places pour les personnes à mobilité réduite, 5 places pour les véhicules électriques (y compris équipement des bornes de recharge) et 6 places destinées au covoiturage, réparties au niveau d'accès (niveau 0). Une consigne à vélos sécurisée de 22 places sera également à disposition des usagers.



Crédit: Grand Avignon

Les entrées et sorties des véhicules s'effectueront sur l'avenue Pierre de Coubertin, au nord-est du terrain. Le principe général de distribution et de stationnement du parc-relais en demi-niveaux permet une circulation des véhicules en sens unique, les rampes étant disposées aux 2 extrémités est et ouest.

Ecrit par le 18 mai 2026









L'accès piéton principal en façade ouest ouvrira sur l'avenue Pierre de Coubertin, sur les stations du tramway et du réseau de bus desservant le centre-ville et ses commerces, sur les aménagements paysagers, sur la plaine des sports, ainsi que sur le parvis du stade nautique. Un second accès est situé sur la façade est. Une station Velopop sera implantée face à l'accès piétons. Afin de compléter la plaine des sports située à proximité, un mur d'escalade à venir sera implanté sur la façade Sud du Parc relais.

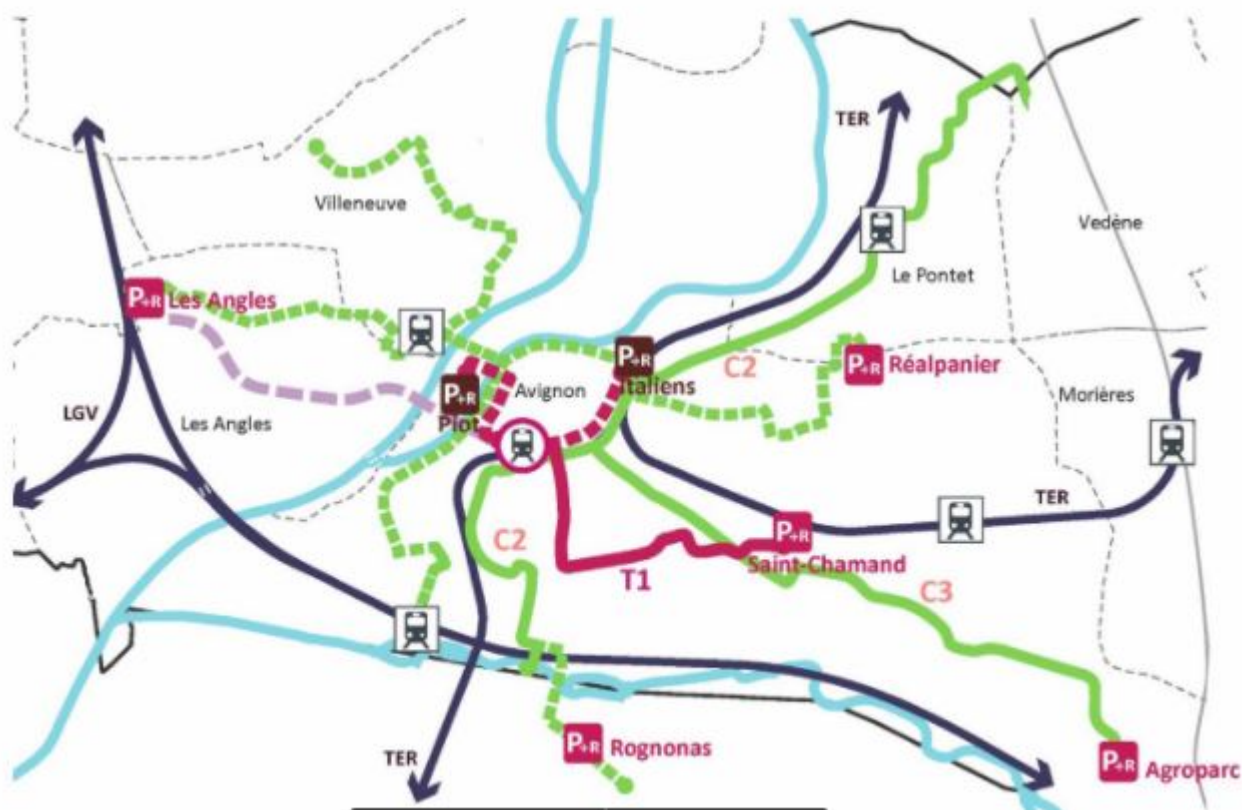
Quid de la sécurité ?

Côté sécurité, le parc relais disposera de caméras de surveillance reliées au Poste de commandement centralisé (PCC) du tramway, via une connexion au Centre de maintenance et au dépôt de Courtine. Sa configuration, liée à l'organisation des parcours intérieurs et extérieurs du bâtiment, offre une clarté des cheminements grâce à la lumière naturelle, et une vue dégagée des dispositifs d'accueil excluant les recoins et les zones d'attente cloisonnées.

Ecrit par le 18 mai 2026

UN RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN STRUCTURANT EN DEVELOPPEMENT

- | | | | |
|---|--|---|---------------------------|
|  | Ligne de tramway existante |  | Pôle d'échange multimodal |
|  | Prolongement du tramway |  | Parking-relais existant |
|  | Ligne de bus à haute fréquence existante |  | Parking-relais en projet |
|  | Projet de ligne de bus à haute fréquence | | |
|  | Projet de navette TC | | |



Crédit: Grand Avignon

Gratuit pour les usagers des transports en commun

Le parc relais de Saint-Chamand sera gratuit pour les usagers des transports en commun présentant un titre, ainsi que pour les résidents du quartier, la nuit uniquement. Il sera accessible à tous mais payant pour les autres usagers.

Les nouveaux parkings-relais à venir (2021/2026) : P+R Saint-Chamand (360 places, ouverture septembre 2022), P+R Agroparc (330 places, ouverture prévue mi 2022), P+R Les Angles (360 places, ouverture prévue entre 2023 et 2025), P+R Réalpanier (ouverture prévue 2024) et P+R Piot (Extension

Ecrit par le 18 mai 2026

dans la cadre de la phase 2 du projet de tramway). Pour un budget global de 24 M€, ils viendront efficacement compléter les parkings-relais déjà existants, notamment : P+R Italiens (1 600 places), P+R Piot (1 100 places) P+R Auchan nord (200 places) et P+R René Char (200 places).

Le parking-relais de Rognonas est assuré sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, et ce, conformément au PDU. Le conseil communautaire a approuvé le 17 décembre 2019 la convention multipartenariale de financement des études d'avant-projet de ce parking.

Importants travaux et perturbations sur l'avenue Monclar à Avignon



Ecrit par le 18 mai 2026

Le [Grand Avignon](#) réalise d'importants travaux sur le réseau d'eau potable et d'assainissement sur le secteur de l'avenue Monclar, entre le boulevard Gambetta et l'avenue des 'Deux routes'. Ils se dérouleront en plusieurs tronçons, du 5 juillet à octobre 2021.

Distribution d'eau potable

Ces travaux vont avoir un impact sur la distribution de l'eau potable pour les riverains. En effet, des coupures d'eau ponctuelles (de quelques heures) seront à prévoir pour les raccordements. Des avis de coupures seront distribués par l'opérateur Eau Grand Avignon pour informer des dates exactes.

Trois phases de chantier

La phase numéro 1 aura lieu du 5 au 6 juillet 2021. La rue sera barrée avenue Monclar, entre l'avenue Jules Ferry et le boulevard Gambetta. Les déviations seront mises en place par boulevard Jules Ferry, avenue Eisenhower et avenue Etienne Martelange.

La phase numéro 2 aura lieu du 7 au 9 juillet 2021. La rue sera barrée avenue Monclar, au niveau du carrefour avec le boulevard Gambetta. Mise en impasse de l'avenue Monclar : entre boulevard Gambetta et avenue Jules Ferry, avec déviations par boulevard Jules Ferry et avenue Eisenhower. Mais également entre boulevard Gambetta et avenue des Deux Routes, avec déviations par avenue Etienne Martelange, avenue Eisenhower et boulevard Jules Ferry.

La phase 3 aura lieu du 12 juillet à octobre 2021. La circulation se fera en sens unique sur l'avenue Monclar, entre l'avenue des Deux Routes et le boulevard Jules Ferry (sens Rodeo vers remparts). Des déviations seront mises en place par boulevard Jules Ferry et avenue Eisenhower. Le stationnement sera interdit sur l'avenue Monclar, entre le boulevard Gambetta et l'avenue des Deux Routes, en fonction de l'avancement des travaux. L'accès sera maintenu pour les riverains. Un cheminement pour les piétons sera mis en place tout au long du chantier, de part et d'autre des travaux, pour garantir la sécurité.

'Comm'une actu' : nouvelle application anglaise au service de l'information de proximité

Ecrit par le 18 mai 2026



LES ANGLES

www.communeactu.fr, vous connaissez ? Il s'agit là d'une nouvelle application inédite lancée par la municipalité des Angles. Objectif ? Mettre entre les mains des citoyens un outil simple avec accès immédiat et en temps réel à toutes les informations de proximité. Une application qui remet au goût du jour l'économie collaborative.

12 communes l'ont déjà adoptée, dont cinq dans le Gard : Clarensac, Saint-Côme et Maruéjols, Saint-Mamert-du-Gard, Souvignargues et Les Angles. Forte de ses milliers de téléchargements et de près d'1 million de consultations d'actualités, l'application poursuit son excellent démarrage. Elle vient ainsi en complément du [site internet](#) de la commune qui s'est dernièrement refait une beauté en devenant plus intuitif, design et fonctionnel.

Pourquoi cette application ?

Le confinement aura au moins eu le mérite de se réinventer, de retrouver du lien sur la toile et de valoriser l'entraide. « La mairie souhaitait aider les commerçants pendant cette période difficile et leur permettre de diffuser toutes leurs informations », explique [Christel Froc](#), adjoint déléguée à la communication à la mairie des Angles. Qu'à cela ne tienne, Comm'une actu naît en octobre 2020. Au sein d'une commune, les acteurs de la vie locale que sont les mairies, les associations et les acteurs de la vie économique, sont de plus en plus à la recherche de nouveaux outils de communication afin d'informer en temps réel leurs concitoyens ou de promouvoir leurs actions. Pour répondre à ces besoins, [Digitalfit](#) (éditeur de solutions logicielles) propose cette solution à la municipalité qui l'adopte très rapidement.

Ecrit par le 18 mai 2026

« Ils se sont présentés avec cette application destinée aux collectivités qui offre la possibilité à tous les acteurs de vie locale de pouvoir échanger ». 'Comm'une actu' est disponible gratuitement sur [iOS](#) et [Android](#).

Les news locales depuis votre smartphone

Pour les citoyens, 'Comm'une actu' est la solution pour ne rien manquer des actus sportives, associatives, économiques et autres promotions des commerçants. Les citoyens sont informés en temps réel de toutes ces informations depuis le smartphone : résultat des rencontres sportives de ses enfants, promotions de son primeur favori, programme de la fête communale, menu du jour de son restaurant favori, tout est disponible selon les communes sélectionnées sur l'application.

Quel village vous intéresse ?

Les administrés peuvent également être informés de l'actualité au-delà des limites administratives de leur commune. En effet, les utilisateurs de l'application ont la possibilité avec 'Comm'une actu' de sélectionner les villages qu'ils souhaitent suivre. D'ailleurs, une sélection d'actualités est proposée par défaut en fonction de la localisation, sélection modifiable à tout moment. Sur ce principe, il est par exemple tout à fait possible de consulter les informations importantes de son commerce préféré qui se trouve à quelques kilomètres dans la commune voisine. Par ailleurs, le fil d'informations est personnalisable selon les intérêts, les parents sans enfant pourront par exemple décocher les actualités autour de la vie scolaire.

Un outil simple et efficace

Pour les municipalités, seules à pouvoir s'abonner, 'Comm'une actu' est un service qui renforce le lien de proximité avec les concitoyens grâce à l'usage mobile et les notifications en temps réel, tout en renforçant la qualité du service public. Cet outil permet d'augmenter la visibilité des informations municipales, celles-ci se trouvant dans une application qui présente de multiples informations utiles aux concitoyens (vie associative et économique). Presque indispensable dans le contexte actuel, pour diffuser notamment des informations liées à la crise sanitaire, au déconfinement, à la réglementation en vigueur, etc.

Signalez à tout moment

La fonction de signalement citoyen augmente encore l'interaction avec la population en permettant aux habitants de signifier à la municipalité tout désagrément intervenant sur le domaine public (déchets sauvages, problème de voirie, d'éclairage public etc), leur donnant ainsi la possibilité d'être également acteurs de la vie communale.

Comm'une actu a également l'immense avantage de donner la parole aux associations, entreprises, producteurs et autres acteurs de la vie économique, et ce sans aucune gestion de la mairie. Seules les actualités de la commune sont à la charge de celle-ci. La municipalité peut, si elle le désire, réaliser une

Ecrit par le 18 mai 2026

modération totale ou partielle des flux d'actus avant publication pour relecture/correction. Comm'une actu possède donc les avantages d'un réseau social sans ses inconvénients : pas de commentaires possibles sur les actualités diffusées, pas de publicités, pas de ciblage ou de suggestion de contenu. « En mettant Comm'une actu gratuitement à la disposition de toutes les forces vives de leur territoire, les municipalités adressent un message fort de soutien aux associations, restaurateurs, commerçants, artisans dans cette période si difficile où la proximité et la dynamique locale sont tellement importantes. »

13 000€ financés par la commune des Angles

Pour le moment, la ville prend en charge la totalité du coût financier. « Nous avons soumis une demande auprès de la Banque des territoires, qui peut aller jusqu'à 80% de l'investissement réalisé par la commune », précise Matthieu Vinas, Directeur général des services de la commune des Angles. La mairie prend en charge la mise en place de l'application et les frais occasionnés, et n'envisage aucune tarification à destination des communes adhérentes pour le moment. « Nous verrons d'ici 2 ans si les retombées sont au rendez-vous et si les acteurs du dispositif obtiennent pleine satisfaction. » Et d'ajouter : « nous leur mettons à disposition un outils clé en main, à eux de se l'approprier afin de multiplier les canaux de communication ».

Le courant passe entre Enedis et le Grand Avignon

Ecrit par le 18 mai 2026



Joël Guin, Président du [Grand Avignon](#), représenté par Jacques Demanse, vice-président délégué à la transition énergétique, et [Sébastien Quiminal](#), Directeur [Enedis Vaucluse](#), vient de signer une convention relative à la mise en œuvre du PCAET (Plan climat air énergie) du Grand Avignon.

« La transition écologique lance de nombreux défis qu'Enedis et les collectivités ont choisi de relever ensemble, en renforçant leur lien d'échange et de coopération. » Enedis et le Grand Avignon entretiennent depuis de nombreuses années des relations visant à intégrer le réseau d'électricité en amont des choix d'urbanisme, de mobilité et d'énergies renouvelables. Ce partenariat permet de définir les modalités d'accompagnement de la collectivité par Enedis, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, dans l'atteinte des objectifs territoriaux de transition énergétique fixés dans le cadre des projets Plan climat air énergie.

Le 'Plan climat air énergie territorial' ?

Les collectivités sont incitées, depuis le Plan Climat National de 2004, à élaborer des plans climat territoriaux déclinant, dans leurs compétences propres, une véritable politique climatique et énergétique locale. Les PCAET sont des outils d'animation du territoire qui définissent les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France.

Ecrit par le 18 mai 2026

En pratique

Dans le cadre de leur partenariat, le Grand Avignon et Enedis s'engagent à collaborer ensemble autour : du raccordement des sources de production renouvelables ; du développement de la mobilité électrique ; des données de consommations par bâtiment ; de la lutte contre la précarité énergétique et de la mise à disposition de données cartographiques du réseau de distribution électrique.

L.M.

Elipce déménage à Agroparc dans le cadre du programme Victoria



A l'aide du dispositif '[le Victoria](#)' mis en place par le Grand Avignon, Elipce, spécialisée dans

Ecrit par le 18 mai 2026

L'édition logicielle et le traitement de la donnée et la maintenance logicielle, devient propriétaire de 100m² au cœur du technopole Agroparc. De quoi envisager de nombreux projets informatiques et l'accueil de nouveaux collaborateurs.

L'opération le [Victoria](#) portée par Citadis comprend 4 bâtiments et prévoit la création de 21 bureaux et 3 ateliers de 108 m² (dont 54 m² en mezzanine). Un programme immobilier d'entreprises à 5M€ né d'un constat : offrir un lieu de qualité afin de garder sur le Technopôle d'Avignon les jeunes entreprises qui sortent de la pépinière Créativa. Le nouveau venu, l'établissement Elipce Avignon, est composé de 7 collaborateurs et envisage une montée à 10 collaborateurs d'ici 2022. Fondée en 2005, Elipce compte une de salariés sur les deux agences situées à Valence et Avignon.

Pourquoi Avignon ?

« Avignon fait partie des villes idéales pour entreprendre. L'attractivité du Grand Avignon est une réalité : sa situation géographique est stratégique, elle possède une notoriété internationale et une dynamique économique grâce aux dispositifs d'innovations et aux filières d'excellence. » L'entreprise Elipce a saisi cette opportunité et s'est tournée vers les mécanismes proposés par le territoire pour le développement des entreprises. Depuis son siège à Valence, Elipce fait appel à l'agence [Vaucluse Provence Attractivité](#), chargée du développement du territoire Vauclusien. [Loïc Etienne](#), chef de projet digital se déplace en Drôme et présente les différentes possibilités d'implantation en Avignon. Parmi tous les choix possibles, Elipce sélectionne la pépinière d'entreprises [Créativa](#), située au sein du technopole Agroparc, offrant un accueil dynamique et solidaire.

Les réseaux professionnels au cœur du maillage

Pour accroître sa notoriété et montrer son attachement au territoire, Elipce devient ambassadeur [Avignon Terre de Création](#), marque territoriale déployée par le Grand Avignon. Puis pour se développer et créer des synergies, Elipce adhère à différents réseaux d'entreprises et fédérations tels que la [CPME 84](#), Quartier d'Affaire, [Vaucluse pro numérique](#), le Cercle des 50, Dynabuy ou encore le Pôle SCS. Une intégration sur le territoire qui permet à Elipce de grandir et d'envisager sa croissance. « La société Elipce est également fière d'avoir pu convaincre le service habitat du Grand Avignon de l'intérêt de sa solution [e-ASY PLH](#). Une collaboration démarrée qui ne cesse d'évoluer favorablement grâce à Mme Clozel Aline, médiatrice numérique du dossier. »

L.M.

Ecrit par le 18 mai 2026

Grand Avignon : comment bénéficier d'une aide pour l'achat d'un vélo électrique



Le Plan de déplacements urbains du Grand Avignon inscrit l'agglomération dans une mobilité plus durable au profit des cyclistes. Pour promouvoir la pratique du vélo, une aide à l'achat de Vélo à assistance électrique (VAE) peut être accordée aux usagers.

Parfaitement adapté au milieu urbain, la facilité d'usage du Vélo à assistance électrique est susceptible d'intéresser un public très large, y compris ceux qui ne pratiquent plus le vélo. Le Grand Avignon a décidé d'attribuer une aide à l'achat de VAE en faveur des habitants de son territoire.

Les modalités du soutien et les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- La participation du Grand Avignon est plafonnée à 100 € par vélo pour un achat minimum de 400 € ;

Ecrit par le 18 mai 2026

- L'aide est réservée aux particuliers majeurs résidant sur le territoire du Grand Avignon;
- L'aide est limitée à 1 vélo par foyer et par an ;
- L'aide est conditionnée par l'engagement du bénéficiaire de ne pas revendre le vélo avant une période d'une année à compter de sa date d'achat ;
- Le VAE doit être acheté neuf ;
- Le VAE doit répondre aux normes européennes en vigueur.

Cette aide pourra être cumulée avec les subventions accordées par les communes du Grand Avignon (aide de la commune plus aide du Grand Avignon = 200€ maximum). Pour plus de renseignements adressez-vous à la mairie de votre commune. Pour être validé, le dossier doit être adressé par courrier à l'adresse suivante : Service mobilité du Grand Avignon, 320 chemin des Meinajariès, BP 1259 Agroparc - 84911 Avignon Cedex 9.

Pièces du dossier à fournir :

- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois ;
- Une copie de la pièce d'identité justifiant l'âge du demandeur ;
- La facture acquittée de moins de 6 mois ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- La présente attestation sur l'honneur relative à la non revente du vélo pendant une durée d'une année (document ci-dessous) ;
- Le certificat d'homologation conforme à la norme européenne EN 15194.

Depuis le début de l'année 2021, pas moins de 30 000 € de subventions ont été attribués à 300 personnes. À ce montant vont s'ajouter 20 000 € supplémentaires, à compter du mois de septembre 2021. Plus d'informations, [cliquez ici](#).

L.M.